

Rentrée scolaire 2026-2027

Chers parents,



À l'occasion de cette première édition du journal destiné aux parents pour l'année scolaire 2026-2027, nous vous souhaitons un bon retour de vacances en vue de la rentrée scolaire qui approche.

C'est avec enthousiasme que nous amorcerons cette nouvelle année sous le thème : « **Et s'il y avait un trésor...** ». Un thème porteur de sens qui guidera nos projets et nos réflexions tout au long de l'année.

La collaboration et la communication entre l'école et les familles demeurent des piliers essentiels pour accompagner au mieux vos enfants, nos élèves. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou préoccupations, que ce soit par l'intermédiaire du secrétariat ou de vos représentants au conseil d'établissement. Chaque discussion est une occasion de nous améliorer.

Vous aurez également l'opportunité de rencontrer les enseignant(e)s de votre enfant lors des rencontres parents-enseignants en début d'année. Ces échanges précieux permettront de discuter ensemble des meilleures façons de favoriser sa réussite.

Le Moulinet vous sera transmis par courriel chaque mois et sera également accessible sur le site Internet de l'école. Vous y trouverez les dates importantes, les activités à venir ainsi que des nouvelles de la vie scolaire.

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire 2026-2027. Au plaisir de vous retrouver lors de la rentrée !

Aurélia Benéteau, directrice
Emmanuelle Roby, directrice adjointe



RENTÉE SCOLAIRE MARDI LE 1^{er} SEPTEMBRE

→ **Les élèves du préscolaire** sont attendus avec leur(s) parent(s) le **mardi 1^{er} septembre** sur la cour de l'école à la **porte n° 7**:

- ♦ à **9h30** pour le groupe **A**
- ♦ à **10h45** pour le groupe **B**

Le groupe de votre enfant a été confirmé par courriel.



→ **Les élèves de 1^{re} année** ainsi que leurs parents sont invités à se présenter le **vendredi 28 août, entre 9h30 et 11h30**, avec leurs effets scolaires dans la classe de leurs enseignantes.

→ **Les élèves des autres niveaux** feront connaissance avec leur nouveau titulaire le matin de la rentrée le **mardi 1^{er} septembre**.

Tous les élèves sont donc attendus sur la cour de l'école **à compter de 8h15 le mardi 1^{er} septembre**.

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Préscolaire 4 et 5 ans:	8 h 15 à 11 h 40	et	13 h 05 à 14 h 32
Primaire :	8 h 15 à 11 h 40	et	13 h 05 à 15 h 30
Service de garde :	6 h 45 à 18 h		



POUR NOUS JOINDRE

Absence et retard



Concernant les absences, il est **important** de les signaler au secrétariat de l'école via le [Mozaïk Portail Parents](#) ou via l'application mobile [Clic école](#) (doit être téléchargée au préalable sur votre cellulaire).



Nous vous demandons d'aviser l'école **EN TOUT TEMPS**, de toute absence ou tout retard de votre enfant, et ce, **avant 8h10 le matin**.

Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire via le [Mozaïk Portail Parents](#) ou l'application mobile [Clic école](#), vous pouvez laisser le message sur la boîte vocale (450-645-2352 option 5) en précisant le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif de l'absence. Si votre enfant fréquente le service de garde, il est aussi important d'aviser le service de garde (450-645-2352 option 6).

Communications avec le secrétariat de l'école

Lorsque vous recevez un courriel avec l'adresse info.moulin@cssp.gouv.qc.ca, il est **impossible** de nous répondre avec cette adresse. **Vous devez absolument utiliser l'adresse suivante** pour communiquer avec le secrétariat : dumoulin@cssp.gouv.qc.ca.

QUELQUES DATES IMPORTANTES

Aux parents des élèves de 1^{re} année

Nous vous attendons en classe avec votre enfant le **vendredi 28 août, en avant-midi, entre 9h30 et 11h30**, afin de visiter la classe, organiser le pupitre et ranger tout le matériel scolaire. Merci d'apporter tous les effets demandés déjà **identifiés** au nom de votre enfant.

Première rencontre parents-enseignants

Veuillez noter les dates des rencontres avec les enseignants :

- * **LA CLASSE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ (AMIS 4 ANS)** : le mercredi 26 août, à 18 h45, dans la classe de votre enfant.
- * **LA CLASSE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ (AMIS 5 ANS)** : le mercredi 26 août, à 18 h45, dans la classe de votre enfant.
- * **LES CLASSES D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ (ÉLANS)** : le mercredi 9 septembre, à 18h45, dans la classe de votre enfant.
- * **LE PRÉSCOLAIRE 4 ans et 5 ans (régulier)** : le mercredi 26 août, à 18 h45, dans la classe de votre enfant.
- * **LE 1^{er} CYCLE (1^{re} et 2^e année)** : le mercredi 9 septembre, à 18h45, dans la classe de votre enfant.
- * **LE 2^e CYCLE (3^e et 4^e année)** : le mercredi 16 septembre à 18h45, dans la classe de votre enfant.
- * **LE 3^e CYCLE (5^e et 6^e année)** : le mercredi 16 septembre, à 18 h45 dans la classe de votre enfant.

Mercredi 9 septembre à 20h00, à la salle polyvalente de l'école
« ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS »

Le mercredi 9 septembre est une date importante à retenir puisque nous tiendrons l'assemblée générale des parents à **20h00**, à la salle polyvalente de l'école. À cette occasion, madame Marie-Ève Turcotte, présidente du conseil d'établissement, présentera le bilan des activités de l'année 2025-2026. Nous procéderons ensuite à l'élection des membres du conseil d'établissement pour l'année 2026-2027. Nous vous rappelons que dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement exerce des fonctions et des pouvoirs importants pour l'école. La participation de parents de nos élèves à la prise de certaines décisions est pour nous la preuve d'une étroite collaboration de l'école et de son milieu. **Nous profiterons de l'occasion pour répondre à toutes vos questions.**

Journée pédagogique

Le **vendredi 18 septembre** est une journée pédagogique inscrite au calendrier scolaire. Seuls les élèves inscrits au service de garde lors de cette journée pourront se prévaloir de ce service.

Photo scolaire

Veuillez noter la date des photos scolaires, soit **le jeudi 24 septembre pour tous les élèves**. L'horaire exact suivra par courriel. Le photographe Lumo Photo a été retenu par les membres du conseil d'établissement. Les photos seront prises à l'extérieur si la météo le permet.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nouveauté ! Fonctionnalité de messagerie dans l'application Clic école



Dès la rentrée 2026-2027, la fonctionnalité de messagerie sera activée dans l'application Clic école pour toutes les écoles du CSSP.

Cette application constituera le canal privilégié pour les communications école-famille, afin d'assurer une meilleure cohérence à l'échelle du CSSP. Les courriels demeurent toutefois une modalité de communication possible. Consultez le [Guide pratique de la communication](#) pour en savoir plus sur la fonctionnalité de messagerie.

Données de transport

Les informations relatives au transport scolaire des élèves sont disponibles **exclusivement** dans le [Mozaïk Portail Parents](#). Les données de transport pour l'année scolaire 2026-2027 seront accessibles à partir du **vendredi 21 août 2026**. Dans la section « **Dossier** », vous devez cliquer sur « **Transport** » pour accéder aux informations relatives au transport de votre enfant :



- circuit d'autobus;
- heures d'embarquement;
- lieux d'embarquement et de débarquement.

Pour davantage d'informations ou pour effectuer une requête, veuillez vous référer à la section « [Transport scolaire](#) » sur le site du CSSP.

Les notifications importantes concernant le transport scolaire de votre enfant (bris de service, retard majeur, grève, etc.) sont transmises par le biais de l'application [Clic école](#). Nous vous invitons fortement à installer l'application dès maintenant sur votre appareil mobile.

Assurez-vous **d'autoriser les notifications** dans les paramètres de l'application afin de **recevoir les alertes en temps réel**.

En cas d'un retard de plus de 15 minutes ou d'une annulation de transport, l'équipe du transport scolaire envoie alors un message aux parents concernés directement via l'application.

Traiteur scolaire



Pour votre enfant, lors des dîners, si vous souhaitez utiliser les services de notre traiteur, nous vous demandons de commander les repas via leur site internet [Le Lunch](#). Le traiteur débute le 8 septembre 2026.

Rendez-vous sur le site Web pour les informations de la rentrée

Pour en savoir plus sur les services offerts par l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse <https://dumoulin.cssp.gouv.qc.ca/> ou celui du Centre de services scolaire des Patriotes en cliquant sur <https://cssp.gouv.qc.ca/>. Vous y trouverez des renseignements utiles sur le [transport scolaire](#), les [fermetures d'écoles](#) lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!

Préscolaire 4 ans et 5 ans, AMIS-4 ans et AMIS-5 ans

Une panoplie d'informations sont disponibles dans le Padlet « [Préscolaire École Du Moulin](#) ». Le Padlet est également disponible sur la page d'accueil du site internet de notre école dans la section « Préscolaire 4 ans, 5 ans, AMIS-4 ans et AMIS-5 ans ».

Service de santé

Les **poux** font malheureusement la rentrée scolaire en même temps que vos enfants. La collaboration de tous les parents est nécessaire pour contrôler les poux de tête. Il faut examiner régulièrement la tête de votre enfant, c'est indispensable. Veuillez traiter votre enfant s'il a des poux et aviser immédiatement le secrétariat de l'école. Voici un document pour « [Tout savoir sur les poux de tête](#) ».



Pour les enfants qui sont allergiques, veuillez fournir un EpiPen qui expirera de préférence à la fin de l'année scolaire. Ceci évitera de le renouveler en cours d'année. **Lors des sorties éducatives, un deuxième EpiPen devra être remis à l'enseignant(e) de votre enfant.**

Pour les enfants qui présentent de l'asthme à l'effort, à l'apparition des saisons froides ou lors de grippe ou rhume, veuillez fournir les pompes dans le sac d'école et aviser l'enseignant(e) via l'agenda que votre enfant sera susceptible de les utiliser.

Pour tous **les enfants qui auront besoin de prendre des médicaments : vous devez fournir la prescription, remplir le [Formulaire d'autorisation d'administration de médicaments](#)** (disponible sur le site internet de l'école) et fournir l'étiquette de la pharmacie où l'on retrouve le nom de l'enfant, la posologie et la fréquence d'administration. La gestion des médicaments peut sembler un peu complexe, stricte et superflue, mais le but est de s'assurer de la sécurité de vos enfants.



Sachez qu'en tout temps, si votre enfant présente un changement dans son état de santé, vous pouvez nous le communiquer en contactant le secrétariat de l'école.

Assurance accident-écolier (assurance scolaire)

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. Le Centre de services scolaire des Patriotes détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour ses élèves.

Médias sociaux et prise de photos par les élèves et leurs parents à l'école

Au cours de l'année, des activités sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre vous possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la Charte des droits et libertés garantit le **droit à l'image**, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est demandé aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo. Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.



Tenue vestimentaire



Lorsque l'élève vient à l'école, il doit porter des vêtements propres, décents, confortables et appropriés en toutes saisons et occasions, sans message de violence (se référer à l'agenda scolaire aux pages 20-21).

Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif

À l'école Du Moulin, nous nous soucions de la santé et de l'alimentation de nos jeunes. À ce sujet, nous encourageons la mise en application du Guide alimentaire canadien ainsi que la Politique-cadre du MÊQ en vigueur dans les écoles de la province.



À notre établissement, les collations santé suivantes sont fortement suggérées : fruits, légumes, produits laitiers ou toute collation bonne pour la santé. Comme elles sont prises dans les classes, les aliments contenant des arachides, des graines de tournesol, des pistaches en écale, des noix de toutes sortes sont à éviter. **Attention aux allergies!**

Important : Les boissons gazeuses, les friandises, les bonbons et les croustilles ne doivent pas faire partie de la boîte à lunch. **La gomme à mâcher est interdite.**

Objets perdus



Nous regroupons les objets et vêtements perdus à l'accueil du service de garde et dans le hall d'entrée. Les élèves sont informés régulièrement de l'importance d'aller vérifier si leur objet perdu s'y trouve. Malgré cela, plusieurs vêtements et objets s'accumulent. Afin de faciliter leur récupération, nous vous demandons **d'identifier les effets personnels de vos enfants**. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Sortie des élèves le midi

Si votre enfant dîne chaque jour à la maison, par mesure de sécurité, nous vous remercions de lui donner toujours le même point de rencontre à l'extérieur de l'école.



Stationnement interdit



Nous vous informons qu'il est **interdit** de stationner dans l'espace réservé aux autobus et aux berlines dans le débarcadère **entre le 1^{er} septembre 2026 et le 23 juin 2027, de 7h30 à 16h00**. Il en va de même pour le stationnement du personnel, lequel est réservé aux employés seulement. Nous vous remercions de respecter la signalisation et la vitesse permise aux abords de l'école. Il en va de la sécurité de tous nos élèves, de vos enfants.

Sécurité à bord des autobus



La sécurité et le bien-être des passagers étant l'objectif premier du transport scolaire, il est essentiel d'exercer une discipline adéquate au bénéfice de tous. Sur la base de cet énoncé, il est important de se rappeler que tout manquement aux règles de conduite ou aux mesures de sécurité est passible d'une suspension temporaire ou permanente du privilège au transport scolaire. Veuillez prendre connaissance des documents se trouvant dans la section « [Transport scolaire](#) » sur le site du CSSP.

Cour d'école

La surveillance dans la cour est une grande responsabilité. La sécurité de nos élèves nous tient à cœur. Pour continuer de mener à bien cette tâche, nous avons besoin de votre collaboration. D'abord, nous vous demandons **de ne pas rester dans la cour le matin lorsque vous venez conduire vos enfants. Les intervenants ne peuvent connaître tous les parents et cela crée un inconfort et un risque qu'un inconnu se glisse parmi les adultes présents dans la cour. Nous vous demandons également de ne pas venir dans la cour avec vos animaux de compagnie.** Cette demande n'a rien à voir avec notre amour ou non des animaux, mais est plutôt reliée à des questions de santé et de sécurité et de propreté de notre cour d'école. Il peut aussi y avoir des problèmes liés aux allergies et aux blessures potentielles.



Surveillance dans la cour d'école



Un petit rappel aux élèves qui ne fréquentent pas le service de garde. Le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 8 h 05 et 8 h 15** et le midi **entre 12 h 55 et 13 h 05**, car avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. De plus, le matin et le midi, il n'y a pas de surveillance au parc. Durant ces deux périodes, les élèves doivent demeurer dans la cour d'école selon les aires de jeux attribuées à chaque groupe d'âge.

Déclaration au 30 septembre ☒

Nous comptons sur votre collaboration afin que votre enfant soit **présent à l'école le mercredi 30 septembre 2026** afin de faciliter l'opération de déclaration de la clientèle au ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ).

Collecte de fonds – étiquettes « Colle à moi »

Voir le document en annexe.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**Septembre 2026****Impliquez-vous au CÉ !****Le conseil d'établissement (CÉ) c'est...**

- * une équipe constituée de parents, d'enseignants, de la direction, d'un membre de la communauté et de la technicienne du service de garde ;
- * environ huit (8) rencontres par an d'une durée d'environ deux heures (2h) ;
- * la possibilité de se faire rembourser vos frais de gardiennage pour assister aux rencontres ;
- * une implication concrète de votre part dans les décisions de l'école ;
- * être pleinement informé de la vie quotidienne de votre enfant ;
- * beaucoup de plaisir avec une belle équipe dynamique.

Pouvoirs du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est un organisme décisionnel indispensable à chaque école. Ses pouvoirs sont les suivants :

- * il peut solliciter des dons, des subventions ou des contributions ;
- * il établit ses règles de fonctionnement.

Le CÉ adopte :

- * le budget de fonctionnement de l'école et du service de garde ;
- * le projet éducatif ;
- * le rapport annuel ;
- * le plan de lutte pour contrer l'intimidation et à la violence proposé par la direction et son actualisation ;
- * les règles de fonctionnement du service de garde, sur la base de la proposition de la direction, en conformité avec les modalités d'organisation.

Le CÉ approuve :

- * les règles de conduite et de sécurité (mode de vie) ;
- * les modalités d'application du régime pédagogique ;
- * le temps alloué à chaque matière ;
- * la programmation des activités éducatives.

Le CÉ donne un avis sur :

- * toute question que le Centre de services scolaire est tenu de lui soumettre ;
- * toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école ;
- * tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par le Centre de services scolaire.

Le CÉ est consulté sur :

- * les critères de sélection de la direction d'école ;
- * les choix des manuels scolaires et sur le matériel didactique ;
- * les besoins de l'école en biens et services ainsi que les locaux, l'amélioration, l'aménagement, etc.

Si vous souhaitez vous impliquer au sein du conseil d'établissement, je vous invite à l'assemblée générale qui se tiendra **le mercredi 9 septembre prochain, dès 20h à la salle polyvalente de l'école.**

Plusieurs postes de parents seront en élection !

Au plaisir de vous y rencontrer,
Marie-Ève Turcotte, présidente du CÉ 2025-2026



SERVICE DE GARDE

C'est avec plaisir que nous accueillerons les élèves inscrits au service de garde lors de leur retour des grandes vacances d'été.

🏠 Organisation du service – Année scolaire 2026-2027

En nous appuyant sur les apprentissages des dernières années, nous avons conçu pour 2026-2027 une organisation pensée pour offrir à nos élèves un environnement à la fois sécuritaire, dynamique et bien structuré. Voici un aperçu de notre fonctionnement :

👤 Les parents seront invités à entrer dans l'établissement lorsqu'ils viendront chercher leur enfant.

📱 Le service de départ via l'application «HOP HOP» sera maintenu. Toutefois, nous demandons aux parents de se présenter **à l'intérieur** dès leur arrivée.

🍱 Les boîtes à lunch seront déposées dans les casiers des classes. Nous recommandons fortement d'y inclure un bloc réfrigérant afin d'assurer la fraîcheur des aliments.

🚌 Des sorties éducatives sont prévues lors des journées pédagogiques. Un formulaire d'inscription Forms sera envoyé par courriel aux parents quelques semaines à l'avance pour chaque sortie.

💰 La facturation sera émise à la fin de chaque mois, comme à l'habitude.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire remplie de découvertes et de beaux moments!

💡 Suzie Bergeron (technicienne du SDG) et l'équipe du service de garde





Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
24 Élans Rencontre de parents via Teams 18h30	25	26 Préscolaire 4 ans et 5 ans, AMIS 4 ans et AMIS 5 ans Rencontre parents-enseignants 18h45	27	28 1 ^{re} année Visite de la classe et organisation du pupitre 9h30 à 11h30	29	30
31 Journée pédagogique Service de garde fermé	1 ^{er} Rentrée scolaire  Pour les élèves qui sont allergiques : Veuillez nous fournir un Epipen 	2	3	4	5	6
7 Congé pour tous Fête du travail	8	9 1 ^{re} et 2 ^e année et ÉLANS Rencontre parents-enseignants 18h45 Assemblée générale des parents 20h00	10	11	12	13
14 	15	16 Activité École Éco Héros 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année Rencontre parents-enseignants 18h45	17	18 Journée pédagogique Service de garde ouvert	19	20
21	22	23	24 Photos scolaires AM et PM Horaire à venir 	25	26	27
28	29	30 Déclaration officielle de la clientèle au MEES 				

